

bbés Connelly, Rey, Brettes, Chesneloug, le comte de Gualincourt, de Benque, le baron d'André, de Vergès, le baron de Liégeois, Champey de Ribes, d'Alvinaire de Feuquière, le duc de Briasac, Ham, ancien président de chambre à la cour de Orléans; le vicomte de Maigny, le Père Lescœur, de l'Oratoire; Pages, ancien magistrat; l'abbé de Courey, directeur des œuvres diocésaines, etc.

Au début de la séance, M. Chesneloug, sénateur, donne lecture du télégramme suivant, adressé par le président de la commission des comités catholiques, à S. S. le pape Léon XIII :
« Réunis pour la deuxième fois en assemblée générale, les catholiques de France se font un plaisir de vous adresser, au commencement de votre pontificat, l'hommage de leur profond respect et de leur dévouement inaltérable, et sollicitent humblement votre bénédiction apostolique »
Puis a lieu la formation d'un bureau pour la durée de la session du congrès. Sont nommés :

Présidents d'honneur : S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris; S. G. Mgr Richard, archevêque de Larzac, coadjuteur.
Président : M. Chesneloug, sénateur.
Vice-présidents : MM. le comte de Gualincourt (Lille); du Chalouge (Pamiers); lord Deuligh, pair d'Angleterre; Jean-Baptiste Casoli, le baron de Rivignani.
Secrétaires : MM. Joseph Haas (Beaufort); de Kergorlay, Lenoël (Marolles); Pellit (Troyes); Ludovic de la Villéboisne.
Secrétaire-général : M. Heumont.
M. Chesneloug prend ensuite la parole et prononce un discours éloquent sur la liberté de la religion en France. L'honorable sénateur combat, point par point, les erreurs arbitraires du gouvernement républicain en ce qui concerne la liberté de conscience et la liberté religieuse. A chaque phrase, pour ne pas dire à chaque mot, l'orateur est interrompu par les braves usines des assistants.
« Le gouvernement, a-t-il dit en terminant M. Chesneloug, n'arrivera jamais à détruire l'Église, car elle est plus forte que lui, et il ne faut pas qu'il songe à jamais l'asservir. Notre pays est chrétien, profondément chrétien, et il ne fléchira pas. Nous sommes tous prêts à la lutte avec l'Église et pour la France! »

Une double salve d'applaudissements a accueilli ces paroles.
M. le comte de Nicolay a donné ensuite lecture de son rapport sur les congrès eucharistiques d'Avignon et de Liège; puis M. d'Herbelot a lu son rapport sur les œuvres des catéchismes.
Avant de lever la séance, Mgr Richard a prononcé une courte allocution, appelant les souhaits de S. Em. le cardinal Guibert, et a pris comme thème la parole de St Augustin, disant : « J'ai la foi et je parle pour la défendre », qu'il a développée d'une façon éloquent.

La seconde séance aura lieu ce soir, sous la présidence de Mgr Belouin, évêque d'Hydruntum. Mgr d'Haut, recteur de l'Institut catholique, prendra la parole.

PAUL ROCHE

LES INSTITUTIONS DE PATRONAGE

DANS UNE USINE DE LYON.

Lyon, le 21 avril 1883.

Puisque l'École de la paix sociale fait appel au concours de toutes les bonnes volontés, je vais essayer de lier les moyens que je crois les plus propres à maltraiter la paix dans une usine. Ces observations sont le résultat de vingt années de contact avec la classe ouvrière.
1. Principes généraux. — Je dis d'abord d'abord qu'il n'y a pas de plus grand obstacle au bon résultat des efforts tentés en faveur de l'ouvrier, c'est l'absence de rapports entre le patron et son personnel. L'ignorance réciproque l'influence et les préventions réciproques, tandis que l'absence de rapports favorise les sentiments d'hostilité et d'antipathie. Le patron qui connaît bien ses ouvriers, et qui voit de près les difficultés de leur existence, ne tarde pas à les juger avec indulgence, et à se faire aimer d'eux. Alors ses œuvres bienfaisantes s'adressent à des esprits préparés favorablement et sont bien accueillis; tandis que les mesures philanthropiques qui font leur apparition dans l'usine, sous la forme d'un règlement d'atelier à distance, dans le cabinet du directeur, si généreux qu'elles puissent être, manquent leur effet et rencontrent trop souvent des préventions injustes.

Que d'institutions de prévoyance qui d'écoles de bibliothèques, de règlements humanitaires, d'organisations philanthropiques savamment conçues et qui n'ont pourtant pas empêché le développement de la haine. Le programme a donc été défectueux en quelque point; et je n'hésite pas à croire que la première cause de cet insuccès réside dans l'isolement du patron, de plus en plus généralisé par le progrès de la grande industrie.

Tout autre est l'action de celui qui se met à la portée de ses ouvriers, qui les connaît par leur nom, s'enquiert de leur famille, les visite dans leurs maladies, les aide de ses conseils autant que de sa bourse, non par l'intermédiaire d'un règlement dont les articles sont soumis à la discussion, mais d'homme à homme, avec bonté et, pour tout dire, avec la charité chrétienne.

Cette tâche peut paraître difficile et je ne dis pas qu'elle ne réserve que des joies à ceux qui l'entreprennent. Cependant le plus probable est de commencer, d'ailleurs le premier succès est si vite couronné, et, quand même la tâche serait ardue, le chef d'industrie ne doit-il pas se mettre à la hauteur de la grande mission que les circonstances lui donnent aujourd'hui?

Je ne puis que vous recommander d'attendre de l'application du principe exposé plus haut, ne sont pas douteux. Je les ai vus réalisés dans un atelier contenant 200 à 250 personnes, où le patron, sans autre art que sa bonne volonté et sa persévérance, était arrivé à ne compter dans son personnel que des amis, dont quelques uns lui étaient sincèrement dévoués. Il ne fallait pas pour cela des dépenses d'argent extraordinaires, et les sommes qui consacraient à l'amélioration du sort de son personnel, ne dépassaient pas le 5 p. 100 du montant des salaires, dans une industrie où la main d'œuvre ne représente pas le cinquième du prix des produits.

Un jour, des excitations sont venues de dehors pour faire mettre son atelier en interdit; son personnel s'y est refusé énergiquement. Une autre fois, la chambre syndicale ouvrière l'a vivement attaqué; ce sont encore ses ouvriers qui ont pris publiquement sa défense. Ce sont là des résultats sérieux, et j'en pourrais citer d'autres non moins rares, au sujet du respect que les ouvriers ont montré pour les opinions religieuses d'un chef qu'ils estimaient. C'est

pourquoi, conformément à la méthode d'observation, je me crois en droit d'affirmer que le procédé est bon.

J'ajouterais, pour ne rien omettre d'essentiel, que la bonté ne doit pas cesser d'être prudente, pour pouvoir durer. L'ouvrier est prompt au mal comme au bien, et il n'en manque pas qui sont portés à abuser, s'ils croient pouvoir le faire impunément. Il faut donc que la régularité du travail soit assurée par la juste sévérité du contre-maître de l'usine, dont l'autorité sera appuyée par le patron lui-même, toutes les fois qu'elle s'exercera équitablement. Il existe aussi quelques individus animés de préventions incorrigibles, et déterminés à reposer toujours la main qu'on leur tend. Il faut savoir éloigner de l'atelier ces agents de discorde, qui y compromettent le succès des meilleurs efforts.

II. — Cause de réserve. — Le principe d'intervention directe du patron étant reconnu efficace, on comprend que les procédés d'application doivent varier selon les conditions spéciales à chaque industrie. Si donc l'industrie que quelques moyens pratiques dont j'ai été satisfait, je ne prétends pas qu'ils puissent convenir partout. J'expose simplement ce que je sais par expérience et ce qui peut, à mon avis, donner de bons résultats dans des usines n'occupant pas plus de quatre à cinq cents personnes. Au-delà de ce nombre, quoique la vérité du principe reste la même, sa mise en pratique est certainement plus difficile et exige d'autres moyens.

Le premier point est de s'assurer les ressources nécessaires pour soutenir les institutions que l'on veut établir. On peut pour cela créer un compte de réserve en faveur des ouvriers, au moyen d'un prélèvement annuel sur les bénéfices de la maison et correspondant, si c'est possible, à 4 ou 5 p. 100 de la main-d'œuvre. Je ne suis pas partisan d'associer les ouvriers à l'entretien de cette caisse par un prélèvement direct sur leur salaire, tant que leur éducation morale n'est pas suffisante pour assurer l'exercice raisonnable des droits qu'on leur constituerait ainsi.

Je sais que cette opinion peut soulever des objections. On me dira que, si l'ouvrier ne conçoit pas, en quelque manière, la création de ce capital, il ne s'intéressera pas à son emploi, et que son utilisation prendra le caractère humiliant de l'aumône. J'explique donc mes raisons :

1. L'ouverture de ce compte de réserve n'intéresse que le chef de la maison. C'est la mesure de sa contribution dans les bonnes œuvres qu'il pourra instaurer ensuite, avec ou sans le concours de son personnel, selon qu'il le jugera opportun.

2. Il importe de ne pas constituer à l'ouvrier des droits légaux à l'administration des caisses de secours, dans lesquelles le patron doit continuer à servir un rôle actif. C'est un terrain de conflits, et nous avons vu maintes fois les grèves prendre naissance dans des contestations relatives à l'emploi des fonds sur lesquels patrons et ouvriers avaient des droits communs. Il faut, à mon avis, qu'une meilleure éducation morale prépare d'abord les ouvriers au progrès intellectuel et matériel et à l'usage raisonnable des droits dont ils sont sujets à abuser. Vouloir moraliser la classe ouvrière, en commençant à lui donner ces droits, pour qu'elle apprenne à s'en servir mieux sans une sage surveillance, c'est mettre un pistolet chargé dans les mains d'un enfant.

(A suivre)

REVUE DE LA PRESSE

Sous ce titre : JOYEUX SPECTACLE, M. Henri Rochefort apprécie dans les termes suivants l'apparat déployé par M. Waddington, aux fêtes du couronnement du Czar :

« Nous nous considérons comme indignes d'appartenir à la généreuse nation française, si nous n'exprimons pas au journal Paris toute notre reconnaissance pour l'excellent quart d'heure que nous a fait passer la lecture du programme de la mission Waddington en Russie. Elle nous a été lue cent soixante dix mille fois, mais le cœur était le propre de l'homme. Comme dit Rabelais, des choses aussi joyeuses ne se paieront jamais trop cher. »

« Si Clairville, le fécond auteur de tant de féeries, n'était pas mort depuis quelques années, nous jurions qu'il l'aurait été chargé par le ministère de régler la mise en scène de cette pantomime diplomatique. Quant aux costumes, la description que nous en donne Paris indique suffisamment qu'ils ont été dessinés par Grévin. »

« Le cortège se composera, nous apprend la feuille ministérielle, de trois voitures de gala réquisitionnées chez M. de Mac-Mahon et chez M. Grévy. Et elle ajoute :
« L'une des voitures est aux armes de M. Waddington et porte pour ornement : bien et blanc. »
« Quant des armes Comment ! des couleurs ? M. Waddington était un Montmorency, et il nous laissait croire qu'il descendait de négociants anglais établis dans le département de l'Aisne ! Quel est ce mystère ? Il me semble que j'assiste à une représentation du Pavé de Paris, où une jeune fille noble est retrouvée au dénouement sous les habits d'une femme de chambre. Et quand cet ancien ministre est venu, lors du procès Roustan, attester devant la Cour d'assises la probité exemplaire et la moralité rigide de l'ex-comte de Tunis, moi qui ai négligé de l'appeler Monsieur ! jamais je ne me pardonnerai cet impitoyable. »

« Les bleus seront toujours les bleus et les blancs seront toujours les blancs, disait Napoléon I^{er}. Le vidame, ou le marquis, ou le duc de Waddington car nous ne sommes pas fixé sur son titre, a trouvé moyen de concilier sa gentillesse avec son amour du peuple. Il a choisi pour ses couleurs à la fois le bleu et le blanc, qui sont, du reste, celles du jockey de M. Schickler. »

« Nous ne conseillons pas à M. Waddington de les arborer aux courses du Bois de Boulogne; il y a des gens qui le hisseraient sur un cheval et qui le forceraient à gagner le Grand-Prix de Paris. »

« Mais il n'a pas seulement des armes et des couleurs, il a aussi une devise :
« Par dessus l'Écosse, continue avec un sang-froid admirable le journal gambettiste, est une main brandissant une hache d'armes » et, par-dessous, en exergue, on lit la devise :
« Loyauté. »

« Cette hache d'armes nous intrigue. Nous nous étions laissé dire que les ancêtres de notre ambassadeur de plus en plus extraordinaires vendaient des toiles en gros. Jamais personne n'est servi d'une hache d'armes pour débiter cette marchandise. Nous avons bien peur que cette main qui brandit le pistolet au lieu de la hache, n'ait été au malheureux czar, qui voit des meurtriers partout. En outre, nous saisissons

difficilement la corrélation qui peut exister entre un coup de hache et cette devise : Loyauté. »

« Etant données les opinions de M. Waddington, il nous semble que cette devise : Contre-gauche eût été plus rationnelle. »

« Loyauté est, peut-être une allusion à la politique des mains nettes, » proclame le ledit Waddington au congrès de Berlin, où il s'est fait rouler par toute la diplomatie européenne. En ce cas, M. Waddington, qui personnellement est, nous n'en doutons pas, un très-honnéte homme, aurait dû ne pas oublier que la plupart des députés et des sénateurs qui va représenter la bas administration des Sociétés d'une retraite tellement douteuse, que des ordres en autorisation de poursuites sont, actuellement, déposés contre plusieurs d'entre eux. »

« Mais nous devons que le lecteur réclame la description de l'habit de gala. Nous pourrions donc :
« L'habit de gala est en drap bleu, revêtu de galons d'argent, gilet de drap blanc, gilet de drap blanc, cotte de paille blanche, bas de soie blancs, souliers à boucles. »

« A première vue, ce serait la tenue d'un cocher de bonne maison, si cette cotte de paille blanche n'empruntait à la pénurie de nos finances une haute signification politique. Il est probable que le premier mot d'Alexandre III à notre envoyé sera celui-ci :
« Je vois, cher monsieur Waddington, à quelle « haineuse panne vous êtes réduit ! l'expédition de Tunisie, celle du Tonkin et la conversion de la rente. »

« Les comparaisons, d'ailleurs dignes du premier rôle, digrissent un peu ce complément, que nous osons dédier aux auteurs de la *Quête du Chat*. »

« La grande haine, de même tonalité générale, s'empare en plus des aiguilles d'argent et un « ÉCARTON DANS LE DOS. La cotte est alors en « écarton bleu de ciel. »

« Cet écarton dans le dos nous fait tomber la plume des mains. M. Waddington n'est plus un ambassadeur français, c'est un amiral suisse. »

« HENRI ROCHFORT »

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

(Service particulier)

NOUVELLES DIVERSES

Conseil municipal de Paris

Paris, 9 mai.
M. Mathieu Intéressant, vient d'être élu président du conseil municipal de Paris par 59 voix sur 66 votants, à son second tour de scrutin. M. Thuret a obtenu 27 et M. Billaud 16. Billaud a donné sa démission de conseiller municipal.

Mgr le comte de Chambord

Paris, 9 mai.
On lit dans l'Union :
« Nous avons déjà démenti des bruits inexactes répandus dans certains journaux sur la santé de Monsieur le comte de Chambord; rétabli, la vérité, nous avons dit qu'il avait dû se permettre d'observer un repos de quelques semaines à la suite d'un indisposition des muscles du jarret survenu le 20 mai; ajoutant qu'il avait de nouvelles informations aussi devenues de fondement que les précédentes présentait l'état de Monsieur le comte de Chambord comme inquiétant; nous sommes en mesure d'affirmer que sa santé générale est et a toujours été d'une excellente, et que depuis quelque temps il lui est permis de sortir en voiture. Très prochainement, il ne restera plus la moindre trace du léger accident que nous avons raconté. »

Les conférences de St-Vincent-de-Paul

Paris, 9 mai.
Le cardinal Guibert a assisté à la réunion que les membres des conférences de St-Vincent de Paul ont tenue, à deux heures, à l'Institut catholique.

Le cardinal Guibert a lu une lettre du cardinal Bartolini, l'informant que le souverain pontife, accédant à la supplique d'un grand nombre de évêques, vient de déclarer saint Vincent de Paul, patron général de toutes les œuvres et associations de charité établies en France.

L'expédition du Tonkin

Tonkin, 9 mai.
MM. le lieutenant-colonel Revillon et le capitaine d'artillerie Humbert ont procédé aujourd'hui à l'examen de la mission d'inspection matérielle destinée à l'expédition du Tonkin.

M de Marcère

Le *Gazette* annonce que M. de Marcère, ancien ministre, devient directeur du journal le *Saïr*.

Une lettre de M. de Cassagnac

M. Paul de Cassagnac a adressé la lettre suivante au *Petit Parisien* : « Paris, 7 mai.
« Monsieur le rédacteur,
« Vous avez publié, à l'occasion des quelques mots que j'ai prononcés sur la tombe de Jules Amberg, un article qui contient de graves erreurs de fait et d'impression.
« Aucune démarche n'a été faite après de moi par le prince Napoléon.
« Je ne suis jamais allé avenue d'Antin; je n'ai jamais vu le prince.
« J'ai donc lieu d'être aussi surpris de l'interprétation erronée que vous donnez à mes paroles, que je croyais claires, cependant, que des conclusions que vous en tirez.
« Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués. »

PAUL DE CASSAGNAC.

Arrestation d'un anarchiste

On lit dans l'*Intransigeant* :
« Narbonne, 9 mai, 7 h. 35 s.
« Le citoyen Gustave Ronnet a été arrêté aujourd'hui pour avoir refusé de se rendre à Alass, pour y répondre au juge d'instruction chargé de l'affaire de la conférence de Béziers. »

Le diuer annuel du Canal de Suez

Hier soir a eu lieu le dîner annuel du personnel de la Compagnie du canal de Suez. Aux toasts qui lui ont été portés, celui de Lassape a répondu par une allocution charmante et familière, dans laquelle il a tenu à dissiper les appréhensions sans fondement éveillées par les bruits relatifs au percement d'un second canal de Suez.

Louise Michel devant ses juges

Paris, 9 mai.
C'est très vraisemblablement vendredi prochain que viendra devant la Chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Paris, l'affaire de Mlle Louise Michel et autres.

On sait que M. le juge d'instruction Benoit, remplaçant M. Barthelemy, nommé conseiller, a rendu une ordonnance renvoyant en cour d'assises Mlle Louise Michel et six autres individus.

Un certain nombre de personnes arrêtées lors des événements du mois de mars dernier ont bénéficié d'ordonnances de non lieu.

Le procès Roubaux

Lyon, 9 mai.
Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de l'anarchiste Bon-

thoux, condamné par défaut, le 19 janvier, à cinq ans de prison, dont je vous ai envoyé le compte rendu il y a huit jours. La peine a été réduite à un an.

CONVENTION COMMERCIALE AUSTRO-FRANÇAISE

Paris, 9 mai.
On sait que la France et l'Autriche viennent de signer une convention pour proroger d'une année le convention commerciale conclue l'année dernière pour une durée d'une année. Cette nouvelle convention vient d'être soumise à la commission des traités de commerce, qui l'a approuvée. M. de La Porte est nommé rapporteur.

Un suicide

Avignon, 9 mai.
M. Besson, receveur de l'enregistrement à Villeneuve-lès-Avignon, s'est suicidé d'un coup de pistolet, dans le cimetière d'Avignon. Il était âgé de 26 ans.

Une épouvantable explosion

Beaune, 9 mai.
Une explosion a éclaté dans l'atelier de démonstration des cartouches. Il y a cinq tués ou blessés grièvement.

Le Vatican et l'Allemagne

Berlin, 9 mai, 8 h., soir.
Suivant une dépêche de Rome, publiée par la *Germania*, organe du centre ultramontain, la réponse du gouvernement prussien est parvenue au Vatican et n'y a pas produit une impression favorable.

Le gouvernement, dit la *Germania*, continue son jeu de concessions illusoires, s'imaginant pouvoir amener ainsi l'Église à se soumettre aux lois que celle-ci ne peut accepter.

Une note du gouvernement prussien a été remise samedi au Vatican. Dans ce document, le gouvernement ne tient pas compte des desiderata de la curie, exprimés dans la dernière note du cardinal Jacobini sur l'éducation du clergé et la juridiction épiscopale.

Il ne consent qu'à abroger les prescriptions plus récentes de la curie sur le mariage, et à la célébration de la messe contre la cession du droit de veto dans les nominations ecclésiastiques. Ces concessions ne sauraient suffire au Vatican qui veut une révision véritable des lois de mai 1873.

Rome, 9 mai.
Mgr Vanetti, désigné pour représenter le Pape à la cérémonie du couronnement du Czar, partira lundi prochain pour Moscou via Vienne, où il s'arrêtera pour voir le noce.

Le cardinal Lavergne a été reçu aujourd'hui à midi par le Pape. Dans cette audience, Léon XIII, de concert avec le cardinal, a décidé la nomination de deux nouveaux évêques en Afrique.

Après avoir pris congé du Pape, Mgr Lasgrie a conféré longuement avec M. Lefebvre de Behaune, ambassadeur de France.

Un échec du gouvernement allemand

Berlin, 9 mai.
Le Reichstag a rejeté, par 177 voix contre 150, l'élevation des droits d'entrée sur le bois. On voit par là que les deux groupes conservateurs, le parti du centre ultramontain, quel que libéraux et quelques députés socialistes. Ont voté contre; les trois groupes libéraux, les socialistes démocrates, les démocrates allemands, les polonais et les Guelphes.

Le budget allemand

Berlin, 9 mai.
Les journaux officiels et conservateurs de ce matin ne contiennent pas encore d'appréciations sur le vote du Reichstag concernant le budget.

Quant aux feuilles libérales, elles considèrent le renvoi du budget à la commission comme une défaite qui doit être très sensible au gouvernement, après tous les efforts qu'il a faits pour imposer d'emblée sa volonté au Parlement.

Suivant l'opinion de la *Gazette nationale*, c'est l'attitude provocante du nouveau ministre de la guerre qui, plus encore que les hostilités des ministres des finances, a déterminé les libéraux nationaux à voter avec les libéraux progressistes et l'Union libérale en faveur de la proposition de M. Richter.

Il est à remarquer toutefois que sans l'appui inattendu du petit groupe démocratique allemand au congrès de la discussion, demandant le rejet pur et simple du budget anticipé, l'opposition aurait bien pu rester en minorité.

Une dissolution du Reichstag paraît peu probable, la commission du budget étant composée d'une majorité de conservateurs ultramontains favorables à un prompt examen du projet gouvernemental.

Le maréchal de Moïtke

Paris, 9 mai.
Le maréchal de Moïtke est arrivé à Lucerne dimanche. Il paraît en parfaite santé et malgré ses quatre-vingt-trois ans, il se promène aisément par les quais et dans les promenades de ce chef d'un somnolent des finances, et il est comme un simple professeur en rupture de cours.

Les irredentistes

Rome, 9 mai.
M. Depretis, répondant à l'interpellation des membres de l'extrême gauche, relative à la suppression des recettes manifestes irrédentistes, déclara qu'il n'admet pas la légitimité de certaines démonstrations, et qu'il est fermement résolu à maintenir la tranquillité publique.

Aucune nation ne songe à exercer de pression sur l'Italie.

Un tremblement de terre

Catane, 9 mai.
Une forte secousse ondulatoire de tremblement de terre fut sentie dans la matinée à Biancavilla. Il n'y a eu aucun dégât.

Condamnation à mort

Dublin, 9 mai.
Lady, un des assassins de Phoenix Park, reconnu coupable par le jury à une condamnation à mort.

Complots nihilistes

St-Petersbourg, 9 mai.
Il se confirme que plusieurs officiers russes ont été arrêtés ces jours derniers comme ayant pris part à un complot nihiliste.

On dit que les Russes étroites par lesquelles le cortège impérial sera obligé de passer pour se rendre au Kremlin, le jour du couronnement, causent beaucoup de souci à la police de Moscou.

pendant le mois d'avril 1883 :

Marchandises	Unités	Import.	Export.
Farines	quintal	421	5
Froment	id.	2461	10
Orges	id.	3304	51
Sorgo	id.	10	10
Maïs	id.	45369	150
Avoine	id.	8800	10
Pommes de terre	id.	30483	7338
Légumes secs	id.	909	173048
Sucre indigène	kiolog.	1	24152
Id. étranger	quintal	156176	
Mélasse	kiolog.	193824	
Laines en masse	id.	4186504	9870
Fils de lin	id.	129	476
Fils de jute	id.	17830	
Fils de coton	id.	60611	48
Fils de laine	id.	94	1473
Tissus de lin	id.	3577	1009
Tissus de jute	id.	6888	10620
Tissus de coton	id.	468	4978
Tissus de laine	id.	870	
Guano	id.	870	
Nitrate de soude	id.	5655000	
Straxan de soude	id.	705	
Sels de soude	id.	33784	
Soude caustique	id.	24105	
Chlorure de chaux	id.	73912	

ÉTRANGER

Le Vatican et l'Allemagne

Berlin, 9 mai, 8 h., soir.
Suivant une dépêche de Rome, publiée par la *Germania*, organe du centre ultramontain, la réponse du gouvernement prussien est parvenue au Vatican et n'y a pas produit une impression favorable.

Le gouvernement, dit la *Germania*, continue son jeu de concessions illusoires, s'imaginant pouvoir amener ainsi l'Église à se soumettre aux lois que celle-ci ne peut accepter.

Une note du gouvernement prussien a été remise samedi au Vatican. Dans ce document, le gouvernement ne tient pas compte des desiderata de la curie, exprimés dans la dernière note du cardinal Jacobini sur l'éducation du clergé et la juridiction épiscopale.

Il ne consent qu'à abroger les prescriptions plus récentes de la curie sur le mariage, et à la célébration de la messe contre la cession du droit de veto dans les nominations ecclésiastiques. Ces concessions ne sauraient suffire au Vatican qui veut une révision véritable des lois de mai 1873.

Rome, 9 mai.
Mgr Vanetti, désigné pour représenter le Pape à la cérémonie du couronnement du Czar, partira lundi prochain pour Moscou via Vienne, où il s'arrêtera pour voir le noce.

Le cardinal Lavergne a été reçu aujourd'hui à midi par le Pape. Dans cette audience, Léon XIII, de concert avec le cardinal, a décidé la nomination de deux nouveaux évêques en Afrique.

Après avoir pris congé du Pape, Mgr Lasgrie a conféré longuement avec M. Lefebvre de Behaune, ambassadeur de France.

Un échec du gouvernement allemand

Berlin, 9 mai.
Le Reichstag a rejeté, par 177 voix contre 150, l'élevation des droits d'entrée sur le bois. On voit par là que les deux groupes conservateurs, le parti du centre ultramontain, quel que libéraux et quelques députés socialistes. Ont voté contre; les trois groupes libéraux, les socialistes démocrates, les démocrates allemands, les polonais et les Guelphes.

Le budget allemand

Berlin, 9 mai.
Les journaux officiels et conservateurs de ce matin ne contiennent pas encore d'appréciations sur le vote du Reichstag concernant le budget.

Quant aux feuilles libérales, elles considèrent le renvoi du budget à la commission comme une défaite qui doit être très sensible au gouvernement, après tous les efforts qu'il a faits pour imposer d'emblée sa volonté au Parlement.

Suivant l'opinion de la *Gazette nationale*, c'est l'attitude provocante du nouveau ministre de la guerre qui, plus encore que les hostilités des ministres des finances, a déterminé les libéraux nationaux à voter avec les libéraux progressistes et l'Union libérale en faveur de la proposition de M. Richter.

Il est à remarquer toutefois que sans l'appui inattendu du petit groupe démocratique allemand au congrès de la discussion, demandant le rejet pur et simple du budget anticipé, l'opposition aurait bien pu rester en minorité.

Une dissolution du Reichstag paraît peu probable, la commission du budget étant composée d'une majorité de conservateurs ultramontains favorables à un prompt examen du projet gouvernemental.

Le maréchal de Moïtke

Paris, 9 mai.
Le maréchal de Moïtke est arrivé à Lucerne dimanche. Il paraît en parfaite santé et malgré ses quatre-vingt-trois ans, il se promène aisément par les quais et dans les promenades de ce chef d'un somnolent des finances, et il est comme un simple professeur en rupture de cours.

Les irredentistes

Rome, 9 mai.
M. Depretis, répondant à l'interpellation des membres de l'extrême gauche, relative à la suppression des recettes manifestes irrédentistes, déclara qu'il n'admet pas la légitimité de certaines démonstrations, et qu'il est fermement résolu à maintenir la tranquillité publique.

Aucune nation ne songe à exercer de pression sur l'Italie.

Un tremblement de terre

Catane, 9 mai.
Une forte secousse ondulatoire de tremblement de terre fut sentie dans la matinée à Biancavilla. Il n'y a eu aucun dégât.